

PROFIL DE POSTE

La Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération recrute pour son Service Assainissement Non Collectif (SPANC)

**Un(e) Technicien (ennes) contrôleur (se)
Assainissement Non Collectif**

Catégorie B

 **Poste à temps complet**

 **Renseignement sur le poste auprès de
o.achard@montelimar-agglo.fr**

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré en régie par Montélimar-Agglomération sur 26 communes de son territoire et est chargé du contrôle de plus de 3 900 installations d'assainissement autonomes, non raccordées au réseau collectif des eaux usées.

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la responsabilité du Directeur du Pôle Environnement et Mobilités Durables et au sein du Service Assainissement Non Collectif, vous assurez en application des dispositions réglementaires les missions relevant du SPANC.

Ces missions seront réalisées en binôme et en lien avec les agents du Service Assainissement Collectif.

Le poste implique de nombreux déplacements sur le territoire de Montélimar-Agglomération. Titulaire du Permis B obligatoire.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Mise en œuvre des orientations de la collectivité en matière d'Assainissement Non Collectif,
- Réalisation des contrôles réglementaires des dispositifs d'Assainissement Non Collectif :
 - ✓ vérification du bon fonctionnement et du bon entretien des installations,
 - ✓ contrôle des installations lors des ventes,
 - ✓ diagnostics initiaux,
 - ✓ rédaction des rapports de visite correspondants
- Instruire les dossiers de demande d'installation neuve ou à réhabiliter avec rédaction des rapports correspondants,
- Suivre et contrôler les travaux correspondants avec rédaction des rapports de visites,
- Conseil aux usagers dans le domaine de l'Assainissement Non Collectif,
- Suivi et mise à jour du listing des installations,
- Lien avec le service administratif pour envoi de rapports et pour assurer la facturation,
- Mise à jour et faire respecter le règlement de service,
- Participer à l'élaboration du budget en lien avec le Directeur,
- Rédaction du rapport annuel sur le prix et la qualité du service,
- Instruire les autorisations d'urbanisme en zone d'Assainissement Non Collectif (Permis de

Construire, Permis d'Aménager, Certificat d'Urbanisme, demande de renseignements des notaires,...),

- Contribuer aux études du Service de l'Assainissement Collectif sur les conditions de raccordement au réseau d'eaux usées de certains secteurs.
- Suivi ponctuel d'opérations dans le domaine de l'assainissement collectif.

CONNAISSANCES NECESSAIRES :

- Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de l'assainissement non collectif mais aussi collectif,
- Connaissances bonnes de base dans le domaine des Marchés Publics et des Finances Publiques,
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point ou équivalent Open Office, Logiciel métier SPANC, SIG),

SAVOIR FAIRE / SAVOIR-ETRE :

- Esprit d'initiative et d'autonomie,
- Capacité à travailler en équipe,
- Sens des relations humaines,
- Capacités rédactionnelles,
- Esprit de synthèse et de rigueur,
- Sens de l'organisation.

FORMATION :

Niveau Bac Pro ou Bac + 2 dans les métiers de l'eau et/ou expérience requise sur un poste équivalent.

Localisation : Maison de l'Agriculture - Commune de Cléon d'Andran 26 Drôme - Région Auvergne-Rhône-Alpes

Recrutement : Par mutation, détachement ou par voie contractuelle

Poste à pourvoir début janvier 2022

Contact et informations complémentaires :

Adresser votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération

A l'adresse suivante : **d.rodriquez@montelimar-agglo.fr**